

La France  
insoumise

[jlm2017.fr](http://jlm2017.fr)

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

[courrier@jlm2017.fr](mailto:courrier@jlm2017.fr)

Paris, le 20 avril 2017

FAS

À l'intention de M. Lepinay  
[philippe.lepinay@thalesgroup.com](mailto:philippe.lepinay@thalesgroup.com)

Monsieur,

Vous avez écrit à Jean-Luc Mélenchon et par lui à la France Insoumise pour faire part de votre diagnostic et de 11 propositions concernant l'épargne salariale en France. Vous avez proposé de rencontrer Jean-Luc Mélenchon ou un de ses collaborateurs pour recueillir nos intentions sur ces propositions. Malheureusement, compte-tenu de son emploi du temps et du calendrier chargé de cette campagne, nous ne pouvons y répondre par la positive avant les échéances présidentielles. Toutefois, nous vous remercions pour votre démarche.

Sans rentrer dans le détail de vos propositions, nous devons vous indiquer qu'un des objectifs de notre programme politique est de « définancieriser notre économie », c'est-à-dire de libérer l'économie française de la domination de la logique de rentabilité financière qui exige des taux de rendements à deux chiffres. D'une certaine manière, cela peut être compris comme la protection d'une épargne salariale ayant une logique de long terme comme vous le défendez, logique qui est menacée d'engloutissement par la déréglementation financière et la concurrence sauvage visant à attirer l'épargne en fonction du seul taux de rendement.

A titre d'exemple, nous proposons de moduler les droits de vote des actionnaires selon la durée d'engagement dans l'entreprise en réservant le droit de vote aux actionnaires acceptant de s'engager sur une durée de présence. Mais aussi de moduler l'impôt sur les sociétés selon l'usage des bénéfices pour encourager l'investissement en France et augmenter la mise en réserve légale qui oblige l'entreprise à conserver une part de son résultat plutôt que de le distribuer entièrement en dividendes. Ou encore de pénaliser le versement de dividendes et interdire aux entreprises de distribuer un montant de dividendes supérieur à leur bénéfice et donc d'emprunter pour distribuer des dividendes. Enfin, nous proposons de limiter les LBO aux seules procédures de reprise des entreprises par les salariés.

Dès lors, l'épargne et l'investissement des salariés est évidemment un levier d'action sur l'économie. C'est pourquoi nous proposons aussi d'établir un droit de préemption des entreprises par leurs salariés pour une reprise sous forme de SCOP.

La France  
insoumise

jlm2017.fr

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

Toutefois, nous ne partageons pas votre constat sur le poids induit par notre modèle social. En effet, c'est la déréglementation des échanges internationaux et européens qui induit un désavantage comparatif du point de vue financier – la France demeure néanmoins très attractive si l'on prend en compte les IDE – ainsi qu'une répartition très inégale et des incitations perverses de l'épargne des salariés aux dépens de l'épargne salariale.

C'est pourquoi nous défendons les mesures ci-dessus qui relèvent de ce que nous appelons un « protectionnisme solidaire » visant à défendre et étendre nos choix démocratiques en matières sociales, économiques, écologiques et sanitaires.

Concernant l'essor et la vie des TPE-PME, nous considérons qu'il faut rétablir l'équité des prélèvements obligatoires face aux pratiques d'optimisation et de fraude fiscales des groupes internationaux qui font que les taux faciaux ne reflètent pas les taux effectifs. Ainsi, nous proposons une baisse de l'IS à 25 % et une taxation différenciée pour les grands groupes.

En outre, il faut réduire ce que nous appelons les prélèvements contraints, notamment pour les TPE-PME. Ainsi, les charges financières de nos entreprises seront réduites drastiquement en mettant en place un pôle public bancaire qui assurera notamment un taux d'escompte proche de 0 %. En effet, les entreprises donneuses d'ordre exploitent le rapport de force en leur faveur aux dépens des entreprises sous-traitantes, en utilisant les fonds de roulement de ces dernières comme leur trésorerie. Ces pratiques induisent des charges financières élevées ainsi qu'une incertitude forte quant aux paiements effectifs des factures, quand cela ne donne pas lieu à des faillites.

Ainsi, en ramenant les grands groupes financiers à la raison de l'économie réelle et des choix démocratiques, l'essor de nos TPE-PME sera en outre facilité par la politique de relance par l'investissement que nous proposons ainsi que par la politique de relance par la demande des ménages et des administrations publiques. Nous sortirons alors du cercle vicieux du syphonement de nos forces vives par les grands groupes et les grands actionnaires pour bifurquer vers un cercle vertueux où les carnets de commande seront pleins et nos choix démocratiques défendus et appliqués.

Nous nous excusons pour la brièveté de notre réponse. Nous vous invitons à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>. En outre, des livrets thématiques viennent compléter le programme et sont disponibles à la même adresse.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise